

Plan d'accessibilité de SiriusXM Canada – Juin 2026

INTRODUCTION

SiriusXM Canada s'engage à identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité pour ses employés, ses clients et ses autres parties prenantes. Le présent plan d'accessibilité (le « plan ») définit les mesures que SiriusXM Canada prendra pour faire progresser l'accessibilité au sein de l'organisation et pour favoriser un environnement sans obstacle, conformément à la *Loi sur l'accessibilité pour les Canadiens* (la « Loi ») et au Règlement sur les rapports d'accessibilité du CRTC.

Ce Plan s'appuie sur les efforts antérieurs de SiriusXM Canada en matière de planification, de consultation et d'amélioration de l'accessibilité. Il reflète le travail continu visant à renforcer l'accessibilité dans les domaines de l'emploi, de l'environnement bâti, des technologies de l'information et de la communication, des communications autres que les technologies de l'information et de la communication, des marchés publics, ainsi que de la conception et de la prestation de programmes et de services. Il tient également compte des commentaires reçus des employés, des clients et des consultants en accessibilité, ainsi que des conclusions issues d'examen internes et d'évaluations liées à l'accessibilité.

Dans le cadre de ses activités en matière d'accessibilité, SiriusXM Canada s'appuie sur les principes énoncés à l'article 6 de la Loi. Ces principes comprennent le respect de la dignité et de l'autonomie des personnes handicapées, la garantie de l'égalité des chances et d'une participation sans obstacle, le soutien à des choix significatifs et à l'autonomie, la reconnaissance de la diversité et de l'intersectionnalité des expériences liées au handicap, la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à l'examen des mesures d'accessibilité, et la recherche du plus haut niveau d'accessibilité pour tous. La planification, les consultations et les efforts d'amélioration continue de SiriusXM Canada en matière d'accessibilité visent à refléter et à faire progresser ces principes.

Le présent plan d'accessibilité se veut un cadre pratique et évolutif. À mesure que des obstacles seront identifiés et que les besoins en matière d'accessibilité évolueront, SiriusXM Canada continuera à examiner, affiner et mettre à jour ses pratiques et ses priorités.

A. EMPLOI

SiriusXM Canada a identifié des obstacles potentiels à l'accessibilité en matière d'emploi liés aux processus d'adaptation, à la cohérence du soutien et à l'accès équitable aux possibilités de maintien en poste, de perfectionnement et d'avancement. L'organisation a également identifié une opportunité d'améliorer le suivi et la visibilité en ce qui concerne les demandes d'adaptation, les résultats et la progression de carrière à long terme.

L'objectif de SiriusXM Canada est de favoriser un milieu de travail accessible et inclusif dans lequel les employés et les candidats à un emploi ayant un handicap sont soutenus par des pratiques d'emploi équitables, rapides et cohérentes. Pour soutenir cet objectif, SiriusXM Canada prévoit d'évaluer et de mettre à jour ses procédures internes dans le but d'améliorer la clarté tant pour les employés que pour les gestionnaires impliqués dans le processus d'adaptation.

SiriusXM Canada prévoit d'élaborer des directives officielles en matière d'aménagements pour les responsables au cours des trois prochaines années. Ces directives visent à favoriser une prise de décision plus cohérente,

améliorer la compréhension des rôles et des responsabilités, et aider les responsables à réagir de manière appropriée aux questions liées aux mesures d'adaptation.

Une formation sur l'accessibilité et l'inclusion est dispensée aux nouveaux employés et aux dirigeants dans le cadre du processus d'intégration de SiriusXM Canada, et des initiatives de formation interne continues sont mises en place. L'organisation vise à maintenir et à renforcer la sensibilisation à l'inclusion des personnes handicapées, aux mesures d'adaptation et aux pratiques de gestion accessibles à l'échelle de l'organisation.

SiriusXM Canada entend continuer à favoriser un accès équitable aux opportunités d'emploi, à la formation, au perfectionnement et à l'avancement professionnel. Les processus internes liés à l'emploi, notamment les offres d'emploi, les initiatives de formation et les possibilités de développement du leadership, devraient être régulièrement revus et mis à jour en tenant compte des considérations d'accessibilité.

Au cours de la période couverte par le plan, SiriusXM Canada prévoit d'élaborer des indicateurs et des pratiques de suivi internes afin d'améliorer le suivi des demandes d'aménagements et les délais de réponse.

Les progrès dans ce domaine devraient être mesurés par l'élaboration et la mise en œuvre de directives officielles à l'intention des responsables en matière d'aménagements, la poursuite des formations sur l'accessibilité et l'inclusion, la mise en place d'indicateurs internes liés aux aménagements, et l'examen continu des pratiques d'emploi ayant une incidence sur la fidélisation, le perfectionnement et l'avancement.

B. ENVIRONNEMENT BÂTI

SiriusXM Canada continue d'exercer ses activités dans son environnement de bureau accessible actuel et conserve sa certification d'accessibilité.

Des mesures de haute visibilité ont été planifiées et mises en œuvre l'année dernière afin d'améliorer encore la circulation et la sécurité. Une zone de calme désignée reste disponible et continue de soutenir les employés neurodivergents.

Ces efforts ont contribué à améliorer le confort des employés et la facilité d'utilisation de l'espace de travail, ainsi qu'à apporter des améliorations durables à l'accessibilité physique de l'environnement de travail.

SiriusXM Canada maintient des aménagements d'accessibilité au sein de son environnement de travail et continue d'examiner périodiquement l'espace de travail afin d'identifier les possibilités d'amélioration de la circulation, de l'orientation, de la visibilité et de la sécurité sur le lieu de travail, le cas échéant.

Les progrès dans ce domaine seront mesurés par un examen continu des caractéristiques d'accessibilité du lieu de travail, la prise en compte des commentaires des employés concernant la facilité d'utilisation de l'espace de travail et la collaboration avec la gestion immobilière, si nécessaire, sur les questions d'accessibilité touchant les espaces partagés.

C. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (« TIC »)

L'objectif de SiriusXM Canada est d'améliorer l'accessibilité de ses outils, systèmes et produits numériques en intégrant l'accessibilité dans la planification, la conception, les tests, les mesures correctives et l'examen continu.

SiriusXM Canada continue de soutenir l'utilisation de fonctionnalités d'accessibilité dans les technologies de réunion et de collaboration, notamment des fonctionnalités telles que le sous-titrage, les transcriptions et les enregistrements audio, lorsque celles-ci sont disponibles et appropriées.

Les ressources de formation internes relatives aux outils numériques seront mises à disposition dans des formats accessibles afin de répondre aux besoins variés des employés en matière d'accessibilité.

SiriusXM Canada continue d'examiner les résultats des audits et des évaluations d'accessibilité menés sur ses produits et services numériques et hiérarchisera les travaux de correction en fonction des conclusions identifiées, des considérations opérationnelles et des feuilles de route de développement des produits.

Des tests d'accessibilité seront menés de manière continue, y compris dans le cadre de processus plus larges de test et d'assurance qualité, le cas échéant. Les problèmes identifiés continueront d'être suivis et traités dans la mesure du possible.

Les progrès dans ce domaine seront mesurés à l'aune des résultats obtenus lors des tests d'accessibilité, de la hiérarchisation et de la réalisation des mesures correctives, de l'intégration des exigences d'accessibilité dans les processus de développement concernés, ainsi que de l'examen continu des problèmes d'accessibilité numérique identifiés lors des évaluations ou à la suite de retours d'expérience.

D. COMMUNICATION, AUTRE QUE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les obstacles potentiels identifiés dans la catégorie des communications, autres que les technologies de l'information et de la communication, comprennent la clarté de la communication, l'accessibilité des communications destinées aux clients, la disponibilité d'options de communication alternatives et la nécessité de veiller à ce que les pratiques de communication restent inclusives et accessibles à des publics diversifiés.

L'objectif de SiriusXM Canada est de veiller à ce que les communications avec les employés, les clients et le grand public soient claires, inclusives, accessibles et adaptées à un large éventail de besoins en matière de communication.

SiriusXM Canada continue d'examiner ses pratiques de communication et les commentaires relatifs à l'accessibilité afin d'identifier et de traiter les obstacles potentiels à la communication de manière continue. SiriusXM estime pouvoir y parvenir en maintenant un processus de retour d'information sur l'accessibilité accessible aux clients et au public, et continuera d'examiner et de répondre régulièrement aux soumissions. De plus, elle continuera d'examiner les communications destinées aux clients dans le but de promouvoir la clarté, l'accessibilité et la disponibilité de la communication dans l'une ou l'autre des langues officielles.

SiriusXM Canada maintiendra le clavardage en ligne comme canal de communication et évaluera ses fonctionnalités d'accessibilité lorsque cela est possible et approprié.

L'organisation continuera de soutenir les pratiques de service à la clientèle qui favorisent une communication accessible, respectueuse et inclusive. SiriusXM Canada continuera également de soutenir la capacité de service pour les communications en français et examinera les cas où des aides à la communication supplémentaires ou des formats alternatifs pourraient être appropriés.

Les progrès dans ce domaine seront mesurés par le biais du fonctionnement et de l'examen continu du processus de rétroaction, de l'examen continu des pratiques de communication, de l'identification et de la mise en œuvre d'améliorations liées à la communication, ainsi que du suivi continu des problèmes d'accessibilité soulevés par les commentaires des clients et des parties prenantes.

E. APPROVISIONNEMENT

SiriusXM Canada a identifié des obstacles potentiels liés aux considérations d'accessibilité dans les pratiques d'approvisionnement, à la standardisation limitée de l'évaluation de l'accessibilité des fournisseurs et à la nécessité d'une plus grande sensibilisation à l'accessibilité dans la prise de décision en matière d'achats.

L'objectif de l'organisation est de renforcer l'intégration des considérations d'accessibilité dans les processus d'approvisionnement de biens, de services et d'installations.

SiriusXM Canada exigera des normes d'accessibilité établies (telles que les WCAG 2.1 AA) de la part des fournisseurs, le cas échéant, avant que les décisions d'approvisionnement ne soient prises.

L'organisation examinera les pratiques liées à l'approvisionnement afin de déterminer où les considérations d'accessibilité peuvent être intégrées de manière plus cohérente et formelle dans les processus d'achat.

Les employés impliqués dans les finances, les achats ou des fonctions connexes continueront de suivre une formation sur l'accessibilité et la sensibilisation au handicap afin de favoriser une prise de décision éclairée.

Au cours de cette période de planification, SiriusXM Canada commencera à recenser et à examiner les normes sectorielles, les meilleures pratiques ou d'autres approches susceptibles de favoriser des processus d'approvisionnement plus accessibles.

Les progrès réalisés dans ce domaine seront évalués à l'aide des demandes adressées aux fournisseurs concernant l'accessibilité, le cas échéant, de l'examen des pratiques en matière de passation de marchés, de la formation des employés chargés de tâches liées à la passation de marchés, ainsi que de l'étude d'outils ou de normes susceptibles de renforcer l'accessibilité des processus de passation de marchés.

F. CONCEPTION ET PRESTATION DE PROGRAMMES ET DE SERVICES (DDPS)

L'objectif de SiriusXM Canada est d'intégrer l'accessibilité dans la conception, le développement, l'examen et la prestation de ses programmes et services, de sorte que les considérations d'accessibilité soient prises en compte dans le cadre des pratiques opérationnelles courantes de l'organisation.

SiriusXM Canada continuera d'évaluer l'accessibilité de ses programmes et services par le biais d'examens périodiques, de tests et, le cas échéant, d'audits ou d'évaluations d'accessibilité réalisés par des tiers.

L'organisation prévoit de continuer à remédier aux lacunes identifiées en matière d'accessibilité par la planification et la mise en œuvre de mesures correctives, en tenant compte des priorités opérationnelles et de la faisabilité.

G. TRANSPORTS

Les transports constituent l'un des domaines prioritaires identifiés dans la Loi sur l'accessibilité pour le Canada. SiriusXM Canada ne fournit pas de services de transport et a donc déterminé que cette catégorie ne s'applique pas.

H. CONSULTATIONS

SiriusXM Canada reconnaît l'importance d'impliquer les personnes handicapées dans l'élaboration, l'examen et l'amélioration des mesures d'accessibilité.

Conformément aux principes énoncés à l'article 6 de la Loi, SiriusXM Canada s'efforce de mener des consultations d'une manière qui respecte la dignité et l'autonomie des personnes handicapées

, favorise l'égalité des chances et la participation sans obstacle, reconnaît la diversité et l'intersectionnalité des expériences liées au handicap, et encourage une participation significative à la planification et à l'examen de l'accessibilité.

SiriusXM Canada continuera de solliciter les commentaires de ses employés, de ses clients, de ses conseillers externes et d'autres parties prenantes concernées, y compris les personnes handicapées, dans le cadre de son travail sur l'accessibilité.

Les activités de consultation comprendront des réunions internes, la mobilisation des parties prenantes, l'examen des commentaires reçus par les canaux établis et d'autres processus de collecte de commentaires liés à l'accessibilité. Les commentaires et les conclusions des consultations continueront d'orienter les priorités en matière d'accessibilité, les améliorations et les futures mises à jour de ce plan.

SiriusXM Canada continuera également à vérifier si ses méthodes de consultation sont accessibles et inclusives et si des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires pour favoriser une participation significative.

I. COMMENTAIRES

SiriusXM Canada s'engage à maintenir un processus permettant de recevoir et de répondre aux commentaires sur l'accessibilité et les obstacles.

L'organisation continuera à mettre à disposition des informations sur la manière de soumettre des commentaires et examinera en permanence les soumissions liées à l'accessibilité. Les commentaires seront transmis aux parties prenantes internes concernées pour un suivi, une évaluation et une réponse, selon les besoins.

SiriusXM Canada utilise ces commentaires pour identifier les obstacles à l'accessibilité, orienter les efforts d'amélioration et soutenir la planification et les rapports futurs en matière d'accessibilité. L'organisation vérifiera également si le processus de commentaires lui-même est clair, accessible et facile à utiliser.

J. GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

SiriusXM Canada reconnaît qu'une planification significative en matière d'accessibilité nécessite une responsabilisation continue, une participation interfonctionnelle et un examen interne régulier.

La responsabilité de la mise en œuvre du présent plan d'accessibilité est partagée entre les équipes et les fonctions concernées, notamment la direction, les ressources humaines, le Conseil de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion (DE&I) de l'organisation, les unités opérationnelles et les équipes chargées des opérations sur le lieu de travail, de la communication, du service à la clientèle, du développement de produits et des activités liées aux achats.

Les commentaires relatifs à l'accessibilité, les contributions issues des consultations, les examens internes et les conclusions des évaluations serviront à définir les priorités et à orienter la mise en œuvre.

SiriusXM Canada assurera un suivi continu de la mise en œuvre de ce plan d'accessibilité et utilisera les informations disponibles, notamment les commentaires, les contributions issues des consultations, les évaluations d'accessibilité et les examens internes, pour évaluer les progrès réalisés et identifier les domaines nécessitant une attention particulière.

L'organisation rend compte des progrès réalisés conformément à la réglementation applicable et continue de mettre à jour sa planification et ses rapports en matière d'accessibilité selon les besoins afin de refléter l'évolution des priorités, les obstacles identifiés et les possibilités d'amélioration.

SiriusXM Canada reste déterminée à améliorer continuellement l'accessibilité et à œuvrer pour devenir une organisation sans obstacle pour les personnes handicapées.